

6 novembre 2001 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'Afghanistan, le problème palestinien et sur les musulmans en France, à New York le 6 novembre 2001.

Mesdames, Messieurs,

Les Nations Unies sont au coeur de la lutte contre le terrorisme et, tout naturellement, venant aux Etats-Unis, j'ai souhaité rencontrer le Secrétaire Général.

Nous avons évoqué l'ensemble des problèmes que vous pouvez imaginer, mais il y en a d'autres sur lesquels nous avons tenu à insister et qui ont contribué aux trois quarts du temps que nous avons passé ensemble.

Le premier est le problème politique de l'Afghanistan. Nous nous trouvons dans une situation où les actions militaires dans ce pays seront, chacun le sait et on l'a dit depuis le début, longues. Et, par conséquent, à côté de l'action militaire, l'action politique est tout à fait essentielle. L'action politique, c'est la mise en place d'un régime politique convenable pour l'Afghanistan et pour les pays qui l'entourent. Je dis convenable parce que l'actuel régime des Taleban ne l'est pas au niveau du respect des Droits de l'Homme et, pire encore, des Droits de la Femme, si j'ose dire. Il ne l'est pas au niveau de la gestion de son peuple, il n'est que de voir la misère dans laquelle il a plongé ce peuple, et il ne l'est pas, et ceci est particulièrement d'actualité, au niveau de la lutte contre le terrorisme puisque celui-ci s'est développé un peu comme dans une serre à l'abri du régime des Taleban.

Il est donc essentiel qu'il y ait un autre régime, qui doit naturellement être représentatif de l'ensemble de la population, et en particulier des différentes ethnies ou groupes qui existent en Afghanistan. Il faut que ce soit un régime qui ait de bonnes relations avec l'ensemble des pays limitrophes. Il faut que ce soit un régime qui, petit à petit, enracine la démocratie en Afghanistan. Il est donc tout à fait capital de trouver le meilleur moyen pour s'engager dans cette voie. C'est l'autorité, naturellement, de l'ONU qui sera déterminante dans ce domaine et elle s'exerce à partir de la réflexion de l'envoyé spécial, ou du représentant, du Secrétaire Général, M. BRAHIMI. Et les choses, je dois le dire, progressent bien et utilement. J'en ai parlé longtemps avec le Président BUSH tout à l'heure, j'en ai parlé naturellement avec le Secrétaire Général et j'aurai l'occasion de m'en entretenir demain soir lors d'un dîner de travail que j'ai avec le Président du Pakistan, à Paris. Je recevrai d'ailleurs aussi jeudi M. BRAHIMI, le représentant spécial.

Vous savez que la France et la Grande Bretagne préparent un projet de résolution du Conseil de sécurité qui apportera le soutien du Conseil à l'action et aux recommandations du Secrétaire Général et de son envoyé spécial. Le Conseil de sécurité se réunira le 13 novembre pour un débat public sur l'Afghanistan. La résolution du Conseil de Sécurité devrait être adoptée, si tout va bien, à la fin de la semaine prochaine, c'est-à-dire le 15 ou le 16 novembre. Il y a donc là, ces informations sont d'ailleurs toutes récentes et je suis heureux de vous les donner, il y a donc là un progrès sur une voie qui est essentielle. Je rappelle qu'il n'y a pas que la voie militaire, la voie politique est extrêmement importante. Je le répète, c'est ce que j'ai souhaité exprimer au Président des Etats-Unis aujourd'hui.

Deuxième sujet capital, celui de l'aide humanitaire. Nous voyons bien que nous sommes engagés dans un processus qui risque de se traduire par une catastrophe humanitaire. Et cela, ce n'est pas acceptable. ce n'est pas supportable. Il ne s'agit pas seulement des réfugiés. il s'agit en réalité de

l'ensemble du peuple afghan, qui est dans une situation de précarité, de détresse qui est intolérable alors que l'hiver va commencer.

Les autorités françaises ont eu l'occasion de consulter les ONG. Beaucoup d'ONG très importantes, vous le savez, sont françaises et elles connaissent bien l'Afghanistan. Ce n'est pas une question d'argent, puisqu'il y a actuellement environ 700 millions de dollars disponibles. C'est un problème d'organisation et d'impulsion. Et après avoir obtenu l'accord de nos partenaires européens, l'accord du Président BUSH lors du déjeuner, j'ai proposé au Secrétaire Général de faire une réunion de toute urgence, et à son niveau, des pays donateurs, ne serait-ce que pour permettre l'accélération des versements, des pays limitrophes, pour organiser à la fois l'aide aux réfugiés et le transport d'aide pour le reste de la population afghane, les grandes agences, naturellement, comme le PAM, la Croix Rouge et d'autres, et enfin les grandes ONG dont le savoir-faire est absolument incontestable et tout à fait nécessaire. Le Secrétaire Général a bien voulu accepter cette proposition. Je lui ai suggéré, au-delà du système qui fonctionne normalement ici et de son adjoint compétent, d'avoir une personnalité importante qui puisse assumer l'impulsion de cette politique d'aide humanitaire, qui ne peut pas être confiée à M. BRAHIMI. Non pas qu'il n'en ait pas, naturellement, les qualités, mais tout simplement il n'en aura pas le temps, on ne peut pas le charger de toutes les missions. Et donc je crois qu'il faudrait une personnalité capable de coordonner au niveau des Etats et des grandes organisations internationales cette aide humanitaire.

Voilà les deux points les plus importants que nous avons évoqués. Bien entendu, il y a les autres points dont nous avons également parlé et qui concernent d'autres aspects de la lutte contre le terrorisme. Naturellement, la lutte contre le financement du terrorisme, cela, c'est le rôle du GAFI, qui voit actuellement ses attributions s'élargir et son efficacité se renforcer. Il y a tout ce qui touche à la recherche des terroristes eux-mêmes, et donc la nécessité de ne plus permettre l'existence de sanctuaires dans certains pays où ils peuvent se réfugier aisément et où les capacités d'extradition sont extrêmement difficiles à mettre en oeuvre. C'est le processus qu'a engagé l'Union européenne avec le projet qui, j'espère, sera bientôt une réalité de mandat d'arrêt européen se substituant aux procédures d'extradition. Bref, ce sont les autres aspects de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme.

Enfin, nous avons évoqué les problèmes de sécurité interne car il faut bien voir une chose : il faut bien comprendre qu'en réalité, la finalité la responsabilité ultime d'un chef d'Etat, quand il agit sur le plan national ou sur le plan international, cette responsabilité ultime, c'est naturellement d'assurer et d'assumer la sécurité de ses concitoyens, la sécurité de son peuple.

Voilà donc dans quel état d'esprit je suis venu à Washington et à New York. Je remercie le Secrétaire général pour son accueil et je suis tout prêt à répondre à une ou deux questions, si vous en avez.

QUESTION - Monsieur le Président, vous avez parlé d'une résolution qui sera adoptée par le Conseil le 13 novembre. Pourriez-vous nous en donner les principaux éléments ou les objectifs ?

LE PRESIDENT - Les objectifs, c'est la mise en place d'un système. Vous savez que la France a présenté, par la bouche d'ailleurs de son ministre des Affaires étrangères, M. VEDRINE, le 1er octobre, un plan pour proposer une solution politique au problème afghan. C'est dire que c'est un sujet qui nous préoccupe déjà depuis longtemps, convaincus que nous sommes qu'à côté de l'action militaire et de la nécessité d'éradiquer l'organisation Al Qaida, il y a le problème politique que j'évoquais tout à l'heure. Eh bien, je vais vous dire, en réalité, je pense que les grandes lignes de la résolution qui sera inspirée par les propositions de M. BRAHIMI seront très proches du plan français.

QUESTION - Monsieur le Président, à propos de la nécessité de maintenir la coalition, il y a toujours deux éléments, la question palestinienne et l'Irak. Ma question est la suivante. Sur l'Irak, on nous a dit à maintes reprises que ce n'est pas l'Irak qui est visé, mais est-ce à dire que le statu quo va rester, c'est-à-dire que les sanctions vont rester inchangées ? Et sur le problème palestinien, on parle du fait que le Président ARAFAT pourrait proclamer l'Etat palestinien, ici, lors d'un discours aux Nations Unies. Il pourrait y avoir une tension plus grave sur

le terrain. Est-ce que ce serait utile ou négatif qu'il annonce l'Etat palestinien ici et quelles autres mesures peut-on préconiser, outre le retour au plan MITCHELL ?

LE PRESIDENT - Il est certain que la crise actuelle au Moyen Orient est un élément qui est très préoccupant non seulement par ses conséquences, naturellement, sur place mais également dans le cadre du terrorisme international. Je ne dirai pas qu'il y a un lien de cause à effet. Ce serait une parfaite imposture que de le dire. C'est une imposture devant laquelle, naturellement, BEN LADEN ne recule pas. Mais, en réalité, c'est un prétexte important et qui alimente directement ou indirectement les sentiments qui vont renforcer ceux qui rejoignent BEN LADEN. Et donc, tout doit être fait aujourd'hui, plus encore qu'hier, pour rétablir le processus de paix au Proche Orient. Alors, faut-il un Etat palestinien ? La France, depuis dix-huit ans, a dit clairement sa position. Nous sommes favorables à un Etat palestinien, naturellement, qui soit un Etat pacifique, démocratique et dans un contexte garantissant la sécurité de l'Etat d'Israël. Alors, le Président ARAFAT doit-il ou non décider cet Etat ? Cela, c'est son problème, je n'ai pas de commentaires à faire sur ce point. En revanche, ce dont je suis certain, c'est qu'il appartient à la communauté internationale de faire comprendre aux deux partenaires, Palestiniens et Israéliens, l'impérieuse nécessité qu'il y a pour eux, bien entendu, mais aussi dans le cadre d'une stratégie nouvelle, d'une situation nouvelle du monde caractérisée par l'existence d'un terrorisme international grave, l'intérêt qu'il y a pour eux à se remettre autour de la table et à réengager le processus de paix, notamment sur la base des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies.

QUESTION - Monsieur le Président, est-ce qu'au cours de vos entretiens ce matin à la Maison Blanche avec le Président BUSH, il a été fait mention d'une demande supplémentaire de coopération française dans la campagne américaine en Afghanistan ? On sait que les Britanniques sont engagés, notamment avec des troupes spéciales. Est-ce qu'il a été question de faire participer les troupes spéciales françaises sur le terrain, on parle en particulier des chasseurs alpins ? Est-ce que vous pouvez nous en dire plus sur ce point ? Et est-ce que, pour renforcer cette coalition internationale, le Président BUSH vous a donné le sentiment qu'il avait les moyens, justement, d'éviter que l'opinion publique en Europe, et en France en particulier, ne voie cette guerre comme une guerre américaine plutôt qu'une coalition globale contre le terrorisme ?

LE PRESIDENT - A la première question, je vous répondrai que nous n'avons pas discuté des demandes nouvelles américaines. Ce n'est d'ailleurs pas comme cela que les choses se passent. C'est par le biais notamment des Chefs d'état-major que les demandes sont exprimées. Et je sais qu'hier, les Américains ont effectivement exprimé des demandes supplémentaires que nous allons naturellement étudier. Je vous rappelle que, dans l'état actuel des choses, il y a 2000 militaires français, soldats, marins ou aviateurs, qui sont engagés, actuellement, à un titre ou à un autre, dans la lutte contre le terrorisme en Afghanistan. Et pour ce qui concerne l'éventualité de décisions nouvelles, et notamment concernant les forces spéciales, j'ai déjà dit et je répète que nous examinerons les demandes en fonction de leur nature

Nous sommes tout à fait prêts, je l'ai dit et je le répète, à envoyer des forces spéciales, à condition naturellement que, premièrement, nous sachions pour quelle mission, la nature de la mission, et, deuxièmement, que nous ayons été associés à la planification. Cela va de soi. Mais, sous cette double réserve, nous sommes prêts à étudier les propositions qui nous seraient faites. S'agissant de la solidité de la coalition, c'est un problème qui, manifestement, préoccupe les Américains, et à juste titre, et les Européens aussi. Nous en avons longuement parlé l'autre soir, à Londres, à l'invitation de Tony BLAIR. J'ai l'occasion d'avoir presque tous les jours Tony BLAIR au téléphone et il n'est pas de jour sans que nous évoquions ce problème. Je l'ai encore eu tout à l'heure au téléphone, de l'avion où j'étais, puisqu'il vient demain à Washington, et peut-être à New York, je ne sais pas. Il voulait savoir quels étaient, justement, notamment dans ce domaine, les réactions du Président américain. Il y a l'opinion publique américaine, qui est encore une opinion qui est profondément traumatisée par ce qu'elle a subi le 11 septembre, et par la suite, si j'ose dire, par les problèmes de l'anthrax, etc. C'est naturellement une opinion à vif et qui, par conséquent, se sent totalement solidaire d'une action tendant à lutter contre ce qui l'a

directement agressée, il faut bien le comprendre. Il y a l'opinion publique, je dirais, européenne, qui se sent parfaitement solidaire mais qui, bien entendu, n'ayant pas été directement agressée, si j'ose dire pas encore, car le risque existe naturellement, le terrorisme et le grand terrorisme sont par définition universels, toutes les démocraties, tous les pays épris de liberté peuvent être victimes du terrorisme, il faut bien en avoir conscience. La solidarité des Européens à l'égard des Américains n'est pas seulement un dû de l'histoire, ce n'est pas seulement légitime, c'est également leur intérêt. Car ils peuvent parfaitement être visés par des actions terroristes, c'est une affaire dans laquelle tout le monde doit être solidaire.

Donc, les opinions publiques européennes sont évidemment moins sensibles et peut-être un peu plus préoccupées des modalités d'intervention qu'elles observent et de leurs résultats. Il faut bien qu'elles comprennent, je le répète, que nous sommes tous solidaires dans une action de défense contre des gens qui n'ont ni foi ni loi et qui peuvent attaquer tout le monde. Et puis, je dirais, il y a l'opinion publique ailleurs, c'est-à-dire l'opinion publique, d'abord, des pays arabes et musulmans et qui, évidemment, est plus que d'autres sensible à ces problèmes et qu'il faut ménager. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles j'ai dit que l'affaire de la crise entre la Palestine et Israël est une affaire très dangereuse, car elle est de nature à remettre en cause la coalition, et donc la capacité de la communauté internationale à se défendre contre le terrorisme international. C'est la raison pour laquelle j'ai souligné ce problème tout à l'heure.

Et puis, il y a plus largement les pays du sud, les pays en voie de développement, qu'ils soient d'Afrique, d'Asie ou d'ailleurs, et ces pays, nous devons aujourd'hui les comprendre peut-être mieux que nous ne l'avons fait dans le passé. Il y a longtemps, vous le savez, que je défends l'idée selon laquelle on ne peut pas ignorer les effets dramatiques, humains, moraux mais aussi politiques, de l'appauvrissement constant, relatif et souvent en valeur absolue, d'un grand nombre de pays du sud par rapport aux pays du nord. Parce que cet appauvrissement crée à la fois la misère, la détresse, la révolte, l'humiliation et tout ceci, naturellement, conduit à des réactions, dont je ne dis pas qu'il faut les comprendre, mais qu'on est bien obligé d'admettre. Et par conséquent, nous sommes dans une situation où il faut réapprécier notre capacité à apporter, notamment dans le domaine de l'aide publique au développement, les moyens nécessaires aux pays en développement pour qu'ils ne se trouvent pas parmi ces parias du monde, chez lesquels se recrutent, naturellement, tous les révoltés. C'est tout à fait capital. Voilà quelques observations sur la coalition.

QUESTION - Monsieur le Président, au cours de votre entretien avec le Président BUSH, avez-vous eu le sentiment que les Américains souhaitent intervenir rapidement en dehors de l'Afghanistan ?

LE PRESIDENT - Je n'ai pas eu cette impression.

QUESTION - Pour évoquer les deux points de départ, à la fois l'aide humanitaire et la solution politique, comment envisagez-vous le rôle de la communauté internationale et de l'ONU dans une éventuelle solution politique en Afghanistan ? Et, deuxième question, est-ce que vous avez suggéré le nom d'une personnalité quelconque au Président BUSH, concernant l'aide humanitaire ?

LE PRESIDENT - Sur la politique, c'est le rôle de l'ONU. Et j'ai longuement parlé de la façon dont cela devait se passer et de l'action de M. BRAHIMI. Pour ce qui concerne l'aide humanitaire, non, je n'ai pas proposé de nom, ce n'est pas à moi de le proposer, c'est au Secrétaire Général de le voir.

QUESTION - Je voudrais juste demander, en complément de la question de ma consoeur, si vous aviez le sentiment qu'aujourd'hui, George BUSH était prêt à utiliser tous les moyens de pression possibles pour amener, j'ai envie de dire, Ariel SHARON à la raison ?

LE PRESIDENT - J'ai eu le sentiment qu'il souhaitait convaincre le Premier Ministre israélien que, quoi qu'il arrive, la paix vaut mieux que la guerre, que la première des sécurités c'est la paix et qu'il n'y a pas de sécurité sans paix.

QUESTION - Monsieur le Président, la France a eu quelques difficultés avec sa population musulmane, surtout dans les banlieues, à Marseille, et aussi avec la question algérienne qui peut être liée au terrorisme. Comment la France perçoit la situation au vu de sa population musulmane

sur les déclarations. Comment la France perçoit-elle la situation de ce de sa population musulmane et dans le contexte de la communauté internationale ? Est-ce que la France a pris une position après la conférence du Durban sur le racisme, notamment sur les réparations en matière d'esclavage ?

LE PRESIDENT - Sur la deuxième question, vous connaissez parfaitement la position de la France, qui était celle de l'Union européenne qui n'a pas voulu casser la conférence et qui est donc restée jusqu'au bout et a appuyé très fermement les conclusions qui ont été finalement adoptées, notamment sous l'initiative de la Présidence belge et du ministre belge chargé des Affaires étrangères, M. Louis MICHEL. Et nous n'avons pas changé d'avis.

En ce qui concerne la population musulmane, la France, en effet, est un pays qui a une population musulmane importante, de l'ordre de quatre à cinq millions de personnes. Et je vous dirai que, les choses étant aujourd'hui ce qu'elles sont, cela ne pose pas de problèmes à la France. Tout simplement parce qu'il n'est jamais venu à l'idée de la France que l'on puisse faire un amalgame entre le terrorisme et l'Islam. Et, pour la France, l'Islam est une religion comme les autres, d'ailleurs d'une grande sagesse, et pour laquelle nous avons le plus profond respect. Et puis il y a des dévoyés qui n'ont rien à voir avec l'Islam et qui, au nom de l'idée qu'ils se font d'une religion mythique, font du terrorisme. C'est ceux-là que nous combattons. Mais je n'ai pas du tout le sentiment que les musulmans français se sentent concernés par ces actions.

Naturellement, ils restent très attentifs à ce qui concerne leurs frères, leurs coreligionnaires. Je ne vous dirai pas qu'ils ne sont pas inquiets par les souffrances, par exemple en Afghanistan, ou les problèmes du Moyen Orient. Ils sont effectivement très inquiets. Et ils suivent cela de près. Mais nous avons toujours refusé l'amalgame entre l'Islam et le terrorisme, naturellement.

D'ailleurs, si certains pouvaient avoir à ce sujet le moindre doute, il suffit de voir quelles ont été les récentes déclarations, que je peux évoquer puisque je suis à l'ONU, de BEN LADEN, qui s'en est pris aux Nations Unies et qui a souhaité les guerres de religion. En le disant, une fois de plus, il s'est montré sous son vrai visage, c'est-à-dire celui du fanatisme, celui de la haine, celui de l'imposture. En vérité, un fou furieux.

Je vous remercie.